Samedi 10 octobre 2020
11 quai de Conti, 75006 Paris (salle Guénégaud)

Journée d'études de la Société Française de Numismatique
Organisée en partenariat avec la Monnaie de Paris et la Banque de France

« Du papier à la monnaie » Histoire et numismatique du billet

Résumés des communications

- J. JAMBU, Les colonies à rebours de la métropole : l'émission d'un « billet sur le trésor » à la Martinique en 1759.

- L. PONS, Les billets de confiance en Aveyron. Émissions, usages et régulation des petites monnaies de papier sous la Révolution (1791-1792).

- G. CARRE : Les émissions privées de papier-monnaie dans les Japon des Tokugawa - archives de la Maison Tomiyama.

- P. BAUBEAU, Une drôle d'espèce : l'assimilation progressive du papier de monnaie à la monnaie de papier (France, 1847-1936).

- M. BIDAUX : La sécurité des billets de la Banque de France à l'épreuve de la lithographie.

- J.-C. CAMUS : Le billet de 500 francs type 1943 « Colbert » non émis. Motivations et empêchements.

- Y. ZHU : « Papier-monnaie » en Chine moderne : les billets bancaires émis par la Banque industrielle de Chine (1913-1921).

- M. MUSZYNSKI : Les « réformes » surprises de l'après-guerre en URSS et en France.

Jérôme JAMBU

Les colonies à rebours de la métropole : L'émission d'un « billet sur le trésor » à la Martinique en 1759

Le 3 septembre 1759, le marquis François de Beauharnais de Beaumont, gouverneur général des Iles du Vent, et le chevalier Paul Le Mercier de La Rivière, intendant du même espace, rédigent une ordonnance portant création d'une forme de papier-monnaie pour la Martinique. Cette initiative locale et originale est connue par un imprimé conservé aux Archives Nationales d'Outre-Mer, auquel s'ajoute un modèle de billet demeuré vierge. Ces documents uniques n'ont cependant jamais fait l'objet d'une analyse et d'une étude qui permettent de comprendre les motivations et l'impact de la création d'une monnaie de papier dans une des îles des Petites Antilles françaises.

Si les billets privés sont utilisés dans les îles depuis le début de leur colonisation (billets de sucre, billets à ordre, etc.), les billets de l'Etat (« de monnoie », de la Banque de Law, etc.), n'y ont été que très peu introduits. Au cours de la première moitié du XVIIIe siècle, la multiplication des échanges internationaux et l'augmentation des dépenses internes souffrent d'un manque croissant de numéraire et des projets sont régulièrement soumis par les autorités locales à la monarchie pour augmenter la masse monétaire, sans qu'ils ne trouvent d'écho favorable. En pleine guerre de Sept Ans, le manque de métal précieux est si criant que les caisses coloniales ne sont plus en mesure d'honorer tous leurs règlements. C'est pourquoi le gouverneur et l'intendant franchissent le pas et décident de créer des billets « sur le Trésor de la colonie ». Plusieurs coupures de cette nouvelle monnaie fiduciaire, à terme et portant un intérêt mensuel, sont ainsi mises en circulation de leur propre initiative, avec cours forcé. Il est prévu qu'à leur échéance, les « billets sur le trésor » puissent être échangés contre de l'argent d'Espagne ou, à défaut contre des lettres de change à tirer sur la métropole.

Témoignant de la disette monétaire et de la primauté des métaux étrangers dans les Petites Antilles françaises, ces billets révèlent une certaine liberté monétaire et l'ingéniosité des décideurs locaux pour trouver des solutions à des problèmes complexes, faute de secours de la part de la monarchie réputée mercantiliste et centralisatrice.

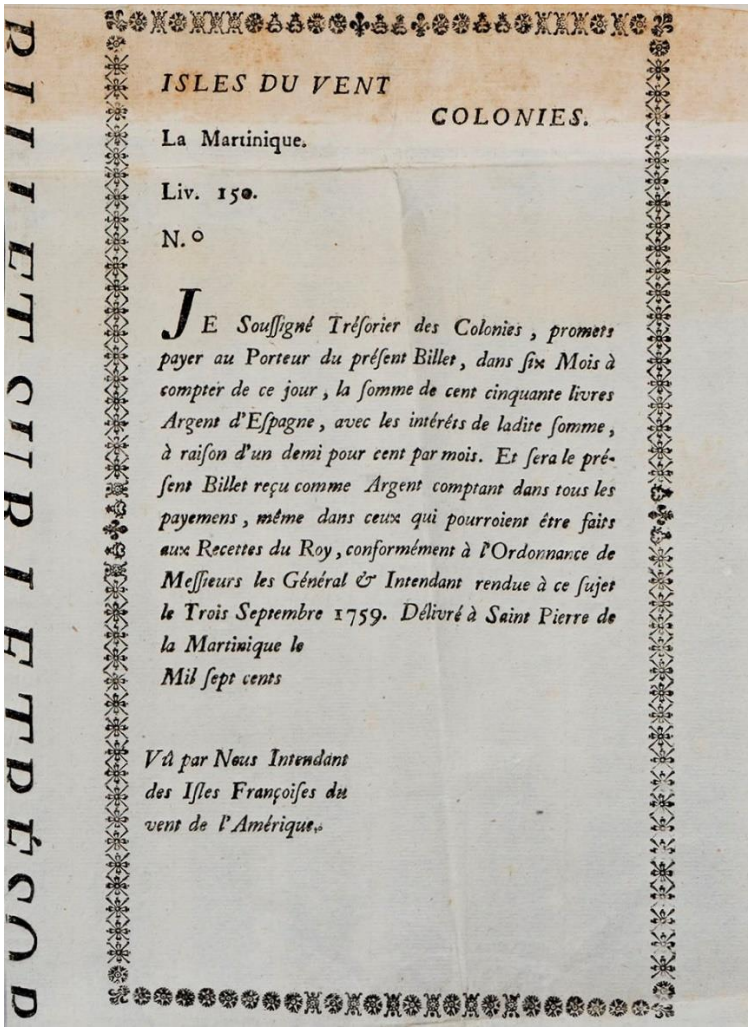

BILLET SUR LE TRESOR

ISLES DU VENT

COLONIES.

La Martinique.

Liv. 150.

N.°

JE Soussigné Trésorier des Colonies, promets payer au Porteur du présent Billet, dans six Mois à compter de ce jour, la somme de cent cinquante livres Argent d'Espagne, avec les intérêts de ladite somme, à raison d'un demi pour cent par mois. Et sera le présent Billet reçu comme Argent comptant dans tous les payemens, même dans ceux qui pourroient être faits aux Recettes du Roy, conformément à l'Ordonnance de Messieurs les Général & Intendant rendue à ce sujet le Trois Septembre 1759. Délivré à Saint Pierre de la Martinique le

Mil sept cents

Vû par Nous Intendant des Isles Françoises du vent de l'Amérique.

Ludovic PONS

Les billets de confiance en Aveyron.
Emissions, usages et régulation des petites monnaies de papier sous la Révolution (1791-1792)

En France, pendant les années 1791-1792, les émissions de billets dits « patriotiques » ou « de confiance » se multiplient. Il s'agit de billets au porteur émis en petites coupures par des corps administratifs et des particuliers pour servir de petites monnaies quotidiennes, dans un contexte de pénurie monétaire.

Ayant attiré l'attention des numismates, qui en ont constitué de riches collections, ces petites monnaies de papier circulant à l'échelle locale ont été l'objet d'interprétations historiques diverses, voire contradictoires. L'économiste Eugene White a vu en elles l'essor du *free banking*, de la banque libre, un régime monétaire peu commun caractérisé par l'absence de banque centrale et la dérégulation bancaire. De son côté, l'historienne Rebecca Spang a insisté sur le caractère volontaire, non contraignant de la circulation des billets de confiance, ainsi que sur le rôle des institutions publiques locales dans la construction de leur crédibilité.

Cette étude examinera la portée et les limites de ces grilles de lecture en les confrontant à un terrain, le département de l'Aveyron, où plus d'une quarantaine de caisses ont émis de tels billets. Elle montrera, grâce à l'analyse de sources politiques, administratives et judiciaires, que certaines émissions ne correspondent pas complètement au modèle d'une monnaie libre, sans cours légal, et que l'activité de ces caisses est encadrée par des formes de régulation multiples qu'il s'agira de restituer.

Guillaume CARRE

Les émissions privées de papier-monnaie dans le Japon des Tokugawa
Les archives de la maison Tomiyama (1ère moitié du XVIIe siècle)

La monnaie-papier a largement été utilisée dans le Japon de l'époque d'Edo (XVIIe-XIXe siècles), mais uniquement à une échelle locale. Le cas le mieux connu est celui des « monnaies de fief » (*hansatsu*) émises par plusieurs des principautés seigneuriales qui se partageaient l'archipel, et dont le premier cas répertorié remonte à 1630. Il s'agissait toujours d'un substitut au numéraire en métal précieux, en particulier l'argent, dont les unités de compte déterminaient la valeur des billets. Cependant des émissions encore plus anciennes de papier-monnaie, dès le début du XVIIe siècle au moins, sont attestées dans plusieurs provinces du Kansai (au centre de l'île de Honshû, près de Kyôto-Ôsaka), les plus développées économiquement à cette époque. Dans la province d'Ise tout particulièrement, des organisations commerciales et locales liées au plus prestigieux sanctuaire shintô du pays produisaient leur propre monnaie de papier (billets de Yamada), mais c'était aussi le cas pour des maisons de commerce. Cette monnaie fiduciaire apparaît par bien des aspects comme un prototype du papier-monnaie de la période d'Edo, dont l'influence se faisait encore sentir sur les premiers billets « modernes » émis par le gouvernement de Meiji.

Le « cahier de gros des billets » *(hagaki shiire-chô*) de la maison Tomiyama (nom commercial Daikokuya) consigne les émissions et destructions de monnaie papier entre 1624 et 1655 par ce commerçant du village d'Izawa, dans la province d'Ise. Les Tomiyama produisaient du papier libellé en monnaies d'argent, en prenant vraisemblablement le numéraire shogounal comme référence. Ils s'en servaient pour payer des producteurs de thé et de coton, deux spécialités de cette province. Le cahier consigne non seulement les montants d'émission, de recouvrement et de retrait de la circulation des billets, mais aussi l'évolution de leur aspect, et même de leur conversion en numéraire. Ce papier-monnaie privé témoigne de la grande diversité des moyens de paiement dans le Japon du début du XVIIe siècle, un phénomène que la relance massive des émissions monétaires par le shogounat des Tokugawa non seulement ne réduisit pas immédiatement, mais sans doute accentua encore. Avec les monnaies seigneuriales, la circulation de pièces de cuivre abîmées ou d'un billon sans marque, les monnaies de papier des marchands d'Ise sont une des manifestations de l'emballement de la croissance économique à cette période, et de la monétisation croissante des échanges, y compris pour des montants modestes, dans un pays qui pourtant était alors l'un des principaux producteurs mondiaux de métaux précieux.

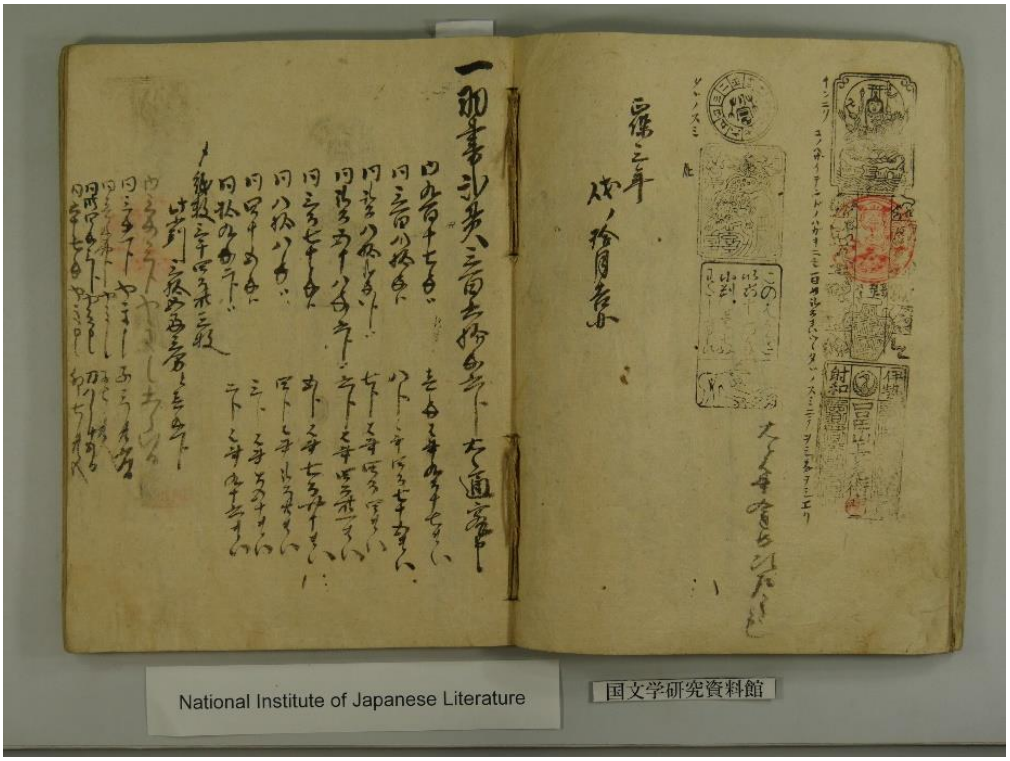

Patrice BAUBEAU

Une drôle d'espèce : l'assimilation progressive du papier de monnaie à de la monnaie de papier en France, 1847-1936

La mauvaise image du billet de monnaie, ravivée par l'inflation révolutionnaire et les assignats, cède peu à peu et la monnaie fiduciaire prend une place croissante dans les moyens de paiement utilisés par les Français du début du XIXe jusqu'au milieu du XXe siècle. Malgré les crises et les guerres, au lieu de brûler les doigts, comme encore lors de la crise de 1805, le billet s'assimile aux *espèces* et devient même un outil de thésaurisation.

Il est évidemment impossible de dire à quelle date *précise* le billet « devient » monnaie car cela varie de lieu à lieu et de milieu social à milieu social. Toutefois, il est possible de repérer une période, entre 1847 et 1936, au cours de laquelle cette assimilation entre billet et monnaie non seulement progresse visiblement mais se stabilise jusqu'à aujourd'hui.

Le billet forme alors une part croissante de la circulation, devient un moyen ordinaire de paiement et enfin joue un rôle de refuge face aux incertitudes. Ainsi, et comme l'illustre le graphique ci-dessous, on assiste à un phénomène de thésaurisation massif de billets de banque, illustrée par la préférence pour les grosses coupures, à l'occasion des désordres monétaires des années 1924-1926 et surtout avec le déclenchement de la Grande Dépression en 1929, puis de nouveau avec l'arrivée du Front Populaire et la préparation de la guerre.

Nous n'expliquerons pas cette évolution remarquable, mais nous tâcherons d'en dégager la chronologie précise à partir de données tirées des archives, en l'illustrant par les réactions de la circulation fiduciaire aux crises.

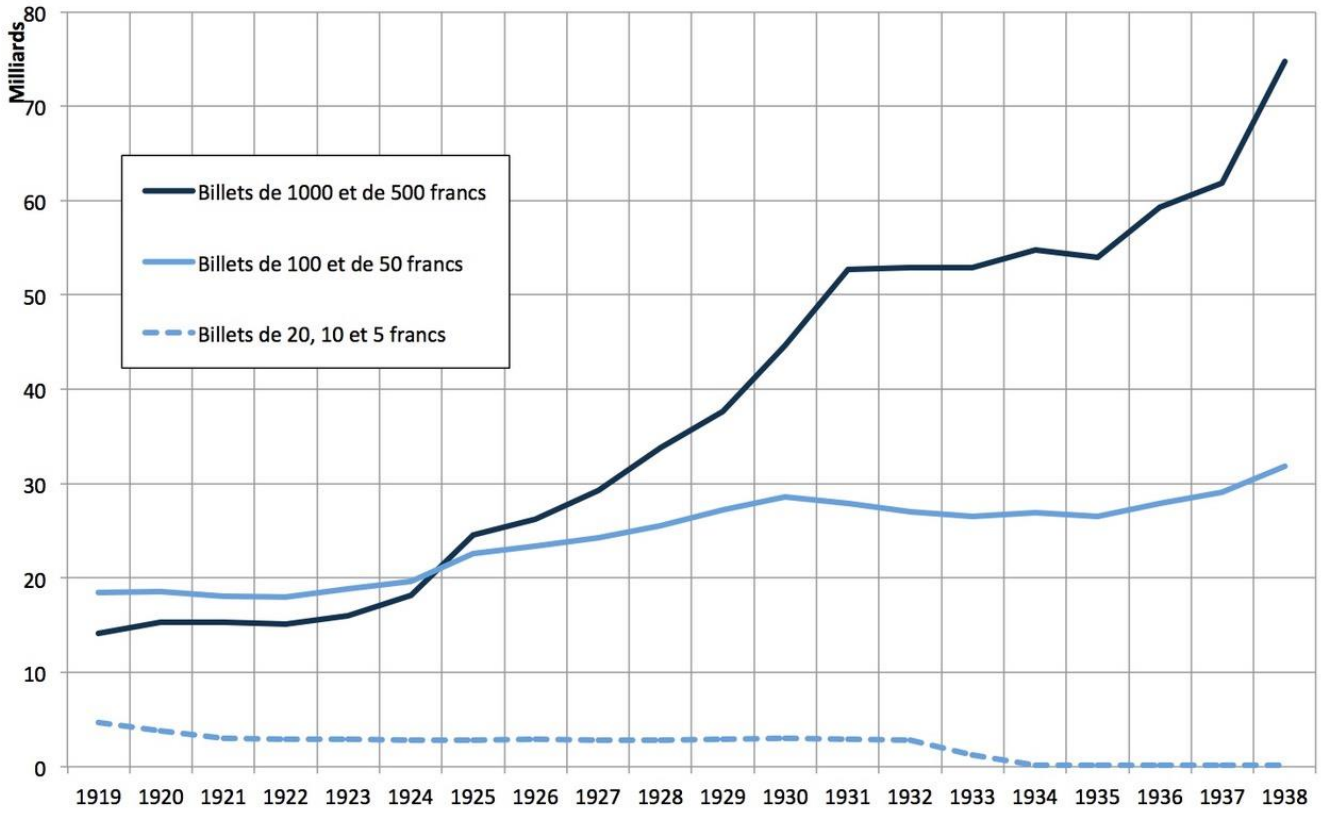

Evolution de la circulation des grosses, moyennes et petites coupures de billets – 1919-1938
(Source : Banque de France, Comptes rendus annuels)

Mathieu BIDAUX

La sécurité des billets de la Banque de France à l'épreuve de la lithographie

L'apparition d'un nouveau procédé d'impression ou de reproduction des images fait toujours peser une menace sur la sécurité des billets de la Banque de France et, par conséquent, sur la confiance en la monnaie fiduciaire. Quand la lithographie, mode d'impression inventé par Aloys Senefelder en 1796, se démocratise à partir des années 1830 en France, le service de la Fabrication des billets voit surgir de premiers cas de contrefacteurs s'étant servi d'une pierre lithographique. Ce nouveau danger pousse la Banque de France à revoir son mode de défense du billet ; d'autant plus qu'il suffit d'un simple décalque pour obtenir une épreuve. Très vite, il devient le procédé privilégié par les faussaires pour obtenir de fausses coupures. La Banque de France trouve une astuce pour protéger sa monnaie : elle y appose un enduit gras qui devient la principale défense du billet. Mais l'enduit fait l'objet de recherches de la part des faussaires qui parviennent parfois à le déjouer. Le service de la Fabrication des billets de la Banque de France doit ainsi, en permanence, chercher à contrer la lithographie : il entre dans une course à l'innovation. Ce danger entraîne ainsi des réorganisations du circuit de fabrication en fonction des innovations qui y sont introduites. Comment dès lors la Banque de France met-elle au point sa défense contre la lithographie ? Comment les faussaires procèdent-ils ?

Pierre lithographique permettant d'imprimer des billets de 1000 F type 1862 « bleu »
et employée dans l'affaire de contrefaçon Becker de 1881
(Coll. Banque de France).

Jean-Claude DUMAS

Le billet de 500 francs type 1943 « Colbert » non émis.
Motivations et empêchements

Le billet de 500 francs type 1943 « Colbert » a été créé par la Banque de France pendant la Seconde Guerre mondiale mais n'a pas été mis en circulation.

Ce projet avorté illustre tout d'abord les différentes problématiques qui balisent le processus de création, de fabrication et d'émission d'un billet de banque au XXe siècle. Il témoigne aussi et surtout des soubresauts politiques, économiques et industriels de la « drôle de guerre », de l'Occupation, puis de la Libération.

Conçu en 1939 dans le cadre de la réduction de la consommation de papier filigrané, il sert aussi à l'expérimentation d'une sécurité anti-contrefaçon complexe : la gravure en taille-douce repérée. Mais la débâcle, puis l'instauration de la ligne de démarcation ralentissent la mise au point de cette nouvelle technique. Peinte sur le thème de la puissance maritime et coloniale française, son ornementation évolue au gré des pertes subies par la Marine nationale restée vichyste, et du ralliement des colonies à la France libre. Toutes ces épreuves surmontées, le billet est confronté à de nouveaux obstacles : la Banque de France manque de moyens humains et mécaniques pour en fabriquer le papier et l'imprimer en grande série. Elle doit se résoudre à importer d'Angleterre des coupures de mauvaise qualité que le contrefacteur saura vite imiter. Quand l'institution aura enfin la capacité de le produire, le billet sera déjà obsolète, notamment par son format et la taille de ses textes. Même l'intérêt que lui avait porté, à l'automne 1944, le Cabinet du président du Gouvernement provisoire de la République française ne le sauvera pas.

Yuqing ZHU

« Papier-monnaie français » en Chine moderne : les billets bancaires émis par la Banque industrielle de Chine (1913-1921)

Le phénomène de coexistence de différents papiers-monnaies émis par les banques étrangères et chinoises en Chine moderne est singulier dans l'histoire financière. La Banque industrielle de Chine, une banque d'affaires française, fondée en 1913 avec la participation du gouvernement chinois, a une position marquante en tant que banque d'émission à cette époque. À la différence des billets bancaires étrangers ordinaires, les billets de la BIC sont plus prestigieux et circulent dans de nombreuses villes à travers le pays. Suite aux difficultés causées par la première guerre mondiale et aux échecs de certaines spéculations, la BIC arrête le paiement de ses propres billets en 1921 et provoque ainsi une agitation financière soudaine. Grâce à la coopération des Associations de banque dans les grandes villes (surtout celles de Pékin et de Shanghai) pour payer ces billets en espèces à la place la BIC, cette crise est apaisée. Cet événement permet aux banques chinoises de faire la démonstration de leur compétence à maintenir la stabilité monétaire du pays, et marque un tournant dans l'histoire monétaire de la Chine moderne : les billets bancaires étrangers commencent à perdre de leur influence en Chine et la nécessité urgente d'une réforme monétaire est reconnue par les autorités et le monde financier chinois.

Un billet de cinq dollars, émis par la BIC à Shanghai en 1914.

Michel MUSZYNSKI

Les « réformes »-surprises de l'après-guerre en URSS et en France

A quelques semaines d'intervalle (le 15 décembre 1947 en URSS et le 29 janvier 1948 en France) la population apprend qu'une partie de ses économies s'évapore : les Soviétiques ont quelques jours pour échanger tous les billets en leur possession. Pour 10 roubles d'anciens billets, on leur donne un rouble en nouvelles coupures. Mais les prix, les salaires, les pensions ne changent pas pour autant.

Les citoyens français doivent, eux, échanger leurs billets de 5000 francs (la plus grosse des coupures en circulation). C'est de nouveau un échange obligatoire, après celui de 1945.
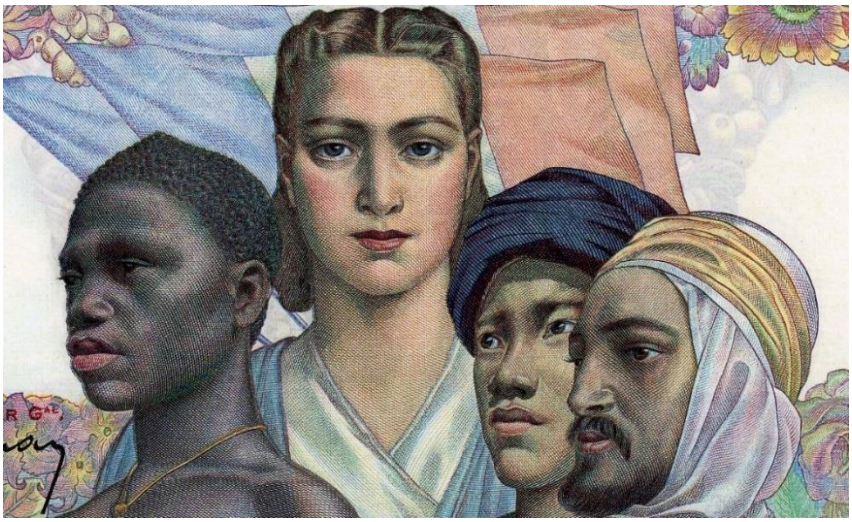
La communication, largement illustrée, présentera les deux opérations et les coupures en cause, et mettra en évidence les nombreuses différences entre les deux échanges, les circonstances historiques, économiques, sociales, politiques et monétaires sous-jacentes. Les choix artistiques et symboliques des émissions concernées seront commentés. Côté soviétique, les conditions précises de l'échange seront rappelées, car la littérature en français parue jusqu'à présent souffre malheureusement souvent de nombreuses inexactitudes et incohérences.